REGARD SUR LE BLANCHIMENT D'ARGENT

ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES

octobre à décembre 2010

NON CLASSIFIÉ

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2010
ISSN : 1923-8290

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

Canada

Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes

- Présente un résumé des questions concernant le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes selon les groupes, les activités et les pays;
- Avise les lecteurs des nouveaux aspects pouvant être exploités à des fins de blanchiment d'argent ou de financement des activités terroristes au Canada.

Le Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes est une étude trimestrielle composée d'articles compilés par l'Unité de macro-analyse et recherche de CANAFE. Les articles de ce numéro couvrent les mois d'octobre 2010 à décembre 2010.

Caveat

Le présent document comporte un résumé d'articles parus dans la presse et ne contient aucun élément d'analyse de la part de CANAFE. Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux des auteurs originaux. CANAFE n'est pas responsable de l'exactitude, l'autenticité, et de la crédibilité du matériel présenté. Une bibliographie des sources de renseignements utilisées se retrouve à la fin du document.

Blanchiment d'argent

➔ Par groupe (p.2)

- Les Hell's Angels et la mafia infiltrent prétendument le secteur de la construction du Québec (p.2)
- Des membres des FARC et certains de leurs associés sont arrêtés dans trois pays (p.3)

➔ Par activité financière (p.3)

- Des revenus canadiens non déclarés détenus dans deux banques suisses (p.3)
- Des concessionnaires automobiles du Texas aident des criminels à blanchir de l'argent par le biais de la vente de voitures de luxe (p.4)
- Le secteur de l'assurance considéré comme propice au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes (p.5)
- Le blanchiment d'argent par le biais des mondes virtuels (p.6)

➔ Par pays (p.7)

- Le Mexique et les États-Unis signent des ententes visant le blanchiment d'argent et le trafic d'armes à feu (p.7)
- Le Mexique réglemente les institutions offrant des mécanismes de crédit à usages multiples (p.7)
- Cinq banques britanniques accusées de faciliter la corruption de politiciens nigériens (p.8)
- Le Vatican établit un organisme de surveillance pour combattre le blanchiment d'argent (p.9)
- Le GAFI met à jour sa liste des pays présentant certaines défaillances stratégiques (p.10)
- Transparency International publie son indice sur les pays corrompus (p.10)

Financement des activités terroristes

Par groupe (p.11)

- Des groupes affiliés à Al Qaïda sont ajoutés à la liste canadienne des entités terroristes (p.11)
- Le Bureau du contrôle des avoirs étrangers des États-Unis (OFAC) cible des trafiquants de drogues liés au Taliban (p.12)
- Des agents d'Al Qaïda sont capturés en Arabie saoudite (p.12)
- Nouvelle stratégie du groupe Al Qaïda dans la péninsule arabique comporte des attentats à faibles coûts (p.13)

➔ Par activité financière (p.14)

- Deux banques britanniques accusées d'avoir aidé l'Iran à éviter des sanctions s'appliquant à la lutte contre le terrorisme. (p.14)
- Trois individus d'origine somalienne sont accusés d'avoir comploté de transférer des fonds à Al Shabaab (p.14)
- L'Unité de renseignements financiers de l'Inde signale le recours aux GAB comme nouveau point d'accès pour le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes (p.15)

➔ Par pays (p.16)

- La Cour d'appel de l'Ontario inflige des peines plus sévères pour les actes terroristes (p.16)
- Les pays du Golfe : une préoccupation dans la facilitation du financement d'activités terroristes, d'après des révélations de WikiLeaks (p.16)
- Les États-Unis offrent au Soudan un moyen d'annuler leur désignation sur la liste des entités terroristes (p.18)

➔ Bibliographie (p.19)

Blanchiment d'argent

PAR GROUPE

Les Hell's Angels et la mafia infiltrent prétendument le secteur de la construction du Québec : Le 23 novembre, le président et entrepreneur en construction d'une compagnie de Montréal, L.M. Sauvé, a déclaré que la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) avait collaboré avec les Hell's Angels et d'autres groupes de crime organisé pour qu'ils puissent infiltrer le secteur de la construction au Québec**.** C'est Paul Sauvé qui en a fait la déclaration lorsqu'il a témoigné à Ottawa devant un comité parlementaire chargé d'enquêter sur des allégations d'activités de lobbying illégales et de favoritisme concernant certains contrats de projets de construction qui ont « envahi le gouvernement » depuis 2009. Avant la déclaration de Sauvé, les partis de l'opposition de la province et le nouveau président de la FTQ, Michel Arsenault, ont demandé le 17 novembre que soit menée une enquête publique sur le secteur de la construction concernant des cas de collusion et de corruption. Grâce à cette enquête, le nouveau président de la FTQ souhaite écarter les soupçons qui pèsent sur plus de 100 000 travailleurs syndiqués de la FTQ.

Le numéro de juillet à septembre 2009 du *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes* mentionne que la Sûreté du Québec enquêtait sur un stratagème de blanchiment d'argent de grande envergure relié à l'infiltration du secteur de la construction du Québec par des bandes de motards criminalisées. L'opération policière, intitulée opération Diligence, ciblait Jocelyn Dupuis, l'ancien président de la FTQ-construction. Dupuis a été arrêté en mars 2010 pour des allégations d'infractions liées à des demandes d'indemnisation frauduleuses et à la contrefaçon. Dupuis est apparemment ami avec Normand « Casper » Ouimet, le chef présumé des Hell's Angels à Trois-Rivières. Ouimet, qui a été appréhendé à Montréal le 1er novembre, était recherché par la police depuis 2009 pour 22 chefs d'accusation de meurtre et pour avoir orchestré un stratagème qui permettait d'exploiter des compagnies de maçonnerie dans le but de blanchir de l'argent. Comme expliqué par le *Toronto Sun*, Ouimet a déjà été un partenaire d'affaires de Sauvé. Selon Sauvé, les Hell's Angels ont été en mesure de s'introduire dans son entreprise familiale à un moment où il avait rapidement besoin de liquidités pour terminer un projet. Sauvé a ensuite perdu le contrôle des activités financières de son entreprise et a éventuellement fait faillite.

L'industrie de la construction au Québec est aussi presumée d'avoir été infiltrée par la mafia italienne. En 2009, le gouvernement du Québec a lancé une enquête intitulée « opération Marteau » dans le but de mettre au jour la corruption et la collusion au sein du secteur de la construction. D'après *CTV News*, la Sûreté du Québec regarde de près les allégations qui suggèrent que la mafia italienne aurait créé un cartel de construction qui faisait grimper les prix de construction de 35 % dans la région de Montréal. Selon un entrepreneur qui a voulu garder l'anonymat, les soumissions pour les contrats de projet de construction étaient truquées par la mafia qui utilisait des mots codés pour indiquer la valeur minimale de la soumission retenue. Les entreprises « concurrentes » soumissionnaient donc à des prix supérieurs à ce montant. De plus, selon un article des journalistes en matière judiciaire de *La Presse*, André Cédilot et André Noël, il n'y a aucun doute qu'il existe un cartel de construction appelé les « Fabulous

Fourteen ». Le goupe aurait soi-disant manipulé des offres pour obtenir des projets de construction à Montréal au cours de nombreuses années.[1]

Des membres des FARC et certains de leurs associés sont arrêtés dans trois pays: Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont été la cible de plusieurs opérations policières au cours du trimestre. Le 1er octobre, les services de police espagnols ont arrêté 41 personnes soupçonnées de financer les FARC au moyen de produits blanchis provenant du trafic de stupéfiants. Les arrestations ont eu lieu dans le cadre de l'opération Miroir (Operacion Espejo), une enquête menée par les services policiers de l'Espagne, de la Colombie et de l'Équateur qui a débuté en août 2008 après que les autorités aient remarqué une « hausse très importante » des sommes d'argent transférées de l'Espagne à la Colombie et à l'Équateur. Le ministère de l'Intérieur de l'Espagne a indiqué que depuis le début des transferts d'argent, près de 200 millions d'euros ont été transférés. Un article paru dans le *Telegraph UK* mentionne que 12 membres des FARC faisaient partie des bénéficiaires. Au cours des perquisitions en Espagne, la police a également saisi 150 000 euros et 550 livres de cocaïne lorsqu'ils ont fouillé 27 résidences et bureaux de transferts d'argent dans 13 villes de l'Espagne. Selon les services de police colombiens, l'argent proviendrait de la vente de cocaïne en Europe, l'Espagne étant le point d'entrée principal des drogues trafiquées.

Plus tard, le 13 octobre, 11 autres personnes ont été détenues pour des accusations de blanchiment d'argent liées aux FARC et à d'autres cartels de la drogue colombiens. Des 11 arrestations, neuf ont eu lieu en Équateur et deux en Espagne; ce qui porte à 52 le nombre total des individus arrêtés dans le cadre de l'opération Miroir. Les autorités soupçonnent les neuf personnes arrêtées en Équateur d'avoir reçu des produits de l'Espagne et d'avoir transféré l'argent à des comptes bancaires détenus par des trafiquants de drogues de la Colombie, qui auraient ensuite transféré une partie des fonds aux FARC.

Le 5 novembre, les autorités colombiennes ont également appréhendé Oscar Cuevas, reconnu comme étant le « roi du blanchiment d'argent » pour avoir blanchi le plus d'argent provenant du trafic de stupéfiants en Colombie pour le compte des FARC et du cartel Cali. Cuevas comparaîtra devant les tribunaux en Espagne, d'où émane la demande d'arrestation en raison des crimes qu'il a soi-disant commis de 2001 à 2004.[2]

PAR ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Des revenus canadiens non déclarés détenus dans deux banques suisses : L'Agence du revenu du Canada (ARC) a reçu des renseignements provenant d'enquêteurs de la France concernant 1 800 comptes bancaires enregistrés au nom de Canadiens à la HSBC Private Bank de Genève. Les documents, qui font partie d'une liste plus longue contenant 80 000 comptes, ont été tout d'abord acheminés aux enquêteurs français par un ancien spécialiste de sécurité informatique de la banque HSBC. À la suite de cette divulgation clandestine de renseignements, 19 Canadiens qui détenaient des comptes à la succursale de la HSBC à Genève ont déclaré de leur plein gré à l'ARC les fonds qu'ils détenaient dans ces comptes. Selon l'ARC, au 3 octobre, 15 enquêtes concernant ce petit groupe avaient déjà révélé 1 million de dollars de revenus non déclarés. En outre, en 2009, l'ARC a également recouvré environ 33 millions de dollars des

Canadiens qui ont déclaré les fonds qu'ils détenaient dans des comptes de la HSBC et d'UBS en Suisse. L'Agence du revenu a indiqué qu'elle avait découvert en 2009 plus d'un milliard de dollars en impôts fédéraux provenant d'actifs cachés détenus à l'étranger par des contribuables canadiens. Aussi en 2009, dans le cadre du Programme de divulgation volontaire de l'ARC, un autre montant de 138 millions de dollars a été recouvré auprès de 3 000 Canadiens qui ont choisi de déclarer leurs revenus. Les Canadiens ont le droit de détenir des comptes bancaires à l'étranger. Toutefois, ils doivent déclarer le montant total de leurs revenus à l'ARC. Le Canada a signé un traité fiscal avec la Suisse qui vise l'échange de renseignements bancaires, mais seulement lorsqu'on soupçonne un Canadien de camoufler des revenus. Le 22 octobre, le Premier ministre Stephen Harper a rencontré le président de la Suisse, Doris Leuthard, dans le but d'apporter des changements à l'entente de double imposition afin d'assouplir les exigences relatives à la communication de renseignements financiers et de permettre à l'ARC d'obtenir des renseignements financiers sur les Canadiens qui sont soupçonnés d'avoir eu recours à des banques suisse dans le but d'éviter de payer des impôts. Les nouvelles mesures, qui entreront en vigueur en janvier 2011, visent à faire en sorte que les Canadiens respectent les lois fiscales du Canada et à faciliter le recouvrement des revenus d'impôts non déclarés.[3]

Des concessionnaires d'automobiles du Texas aident des criminels à blanchir de l'argent par le biais de la vente de voitures de luxe : Dans un cas faisant l'objet d'une enquête par l'Internal Revenue Service (IRS) des États-Unis, Richard Arledge et Steve Ham ont été condamnés le 6 décembre pour avoir aidé des criminels à blanchir des produits illicites en leur vendant des voitures de luxe. Arledge était le propriétaire du concessionnaire d'automobiles Richard Arledge Suzuki et exploitait également Expressway Financial Inc., une entreprise de financement qui était dirigée par Ham. Les procureurs se sont basés sur les témoignages de plus de 30 personnes pour démontrer au jury fédéral la nature des activités illicites des deux hommes d'affaires du Texas. D'après les procureurs, les deux hommes d'affaires auraient vendu des voitures de luxe (notamment des Bentleys, Aston Martins et Maseratis) à des escrocs, des trafiquants de drogues, des proxénètes et des joueurs. Afin d'accèder aux voitures de luxe, les criminels complètaient leurs transactions aux concessionaires en argent comptant entreposé dans des taies d'oreiller, des paquets en plastique emballés sous film rétractable et dans des sacs de papier d'aliments de restauration rapide. Le montant total s'élevait à des milliers de dollars. Un client criminel a témoigné qu'il avait fourni directement à Arledge 48 000 $US en argent comptant dans deux sacs d'épicerie doublés. En dépit de la réglementation qui exige la déclaration des opérations en espèces de plus de 10 000 $US, Arledge, Ham et d'autres employés du concessionnaire ont promis aux criminels de ne pas déclarer les opérations en espèces aux autorités fédérales. Comme l'indique *Complinet*, Arledge et Ham ont également masqué le fait qu'au moment de l'achat, les criminels faisaient immatriculer les voitures au nom de tiers. Le concessionnaire consignait ensuite l'achat de la voiture comme une location, ce qui permettait à ce dernier de réacquérir les voitures de luxe vendues aux criminels advenant une saisie des organismes d'application de la loi. En plus d'Arledge et de Ham, 13 anciens employés du concessionnaire ont été accusés d'avoir commis des infractions liées au blanchiment d'argent, dont un complot visant à blanchir des produits provenant de fraudes, la

prostitution, le jeu illicite et le trafic de stupéfiants.

Le numéro de juillet à septembre 2009 du *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes* fait état d'un cas semblable impliquant des blanchisseurs de produits illicites qui ont eu recours à leur concessionnaire d'automobiles. Damon et Larry Young, deux frères des États-Unis, anciens propriétaires d'un concessionnaire d'automobiles au Maryland, ont plaidé coupables en septembre 2009 d'avoir aidé des criminels à blanchir des fonds provenant du trafic de stupéfiants. Dans le cadre d'une opération d'infiltration dirigée par la Drug Enforcement Administration (DEA), les deux frères ont vendu leur BMW 528 1998 à un agent d'infiltration pour la somme de 19 000 $US en « argent comptant sale ». Les frères auraient ensuite omis de transmettre une déclaration d'opérations importantes en espèces lorsqu'ils ont accepté plus de 10 000 $US en argent comptant. Ils ont plutôt inscrit la vente au registre comme un acompte de 9 000 $US et une somme financée de 10 000 $US, dont le titre était détenu par le concessionnaire. Cette façon de faire permettait au concessionnaire de récupérer la voiture si celle-ci était saisie par les autorités et de la remettre au criminel. Les frères ont été condamnés à une peine d'emprisonnement de moins de deux ans le 20 septembre.[4]

Le secteur de l'assurance considéré comme propice au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes : Un rapport de 78 pages sur les typologies publié le 15 octobre par Moneyval, une agence européenne dont le mandat est de combattre le blanchiment d'argent, révèle des vulnérabilités au sein du secteur de l'assurance, plus particulièrement dans le secteur des caisses de retraite et celui de l'assurance-vie. Selon Moneyval, les mesures de contrôle visant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes (BA/FAT) de plus en plus perfectionnées du secteur bancaire ont incité les criminels à recourir au secteur de l'assurance et à d'autres produits non bancaires pour blanchir de l'argent. Par exemple, le secteur de l'assurance se caractérise par de faibles niveaux de déclarations d'activités douteuses (DAD). Des facteurs comme le manque de connaissances au sujet du blanchiment d'argent au sein du secteur de l'assurance, les lacunes concernant la supervision en général pour ce qui est de la lutte contre le blanchiment d'argent et la nature internationale du marché de la réassurance font en sorte qu'il est difficile de comprendre tous les aspects des opérations, ce qui peut expliquer ces faibles niveaux de DAD. Aussi, le fait que les produits d'assurance sont souvent mis en marché par le biais de professionnels qui oeuvrent dans d'autres secteurs (par exemple, banques, agents de successions, etc.) constitue une grande faiblesse des mesures de contrôle visant la lutte contre le BA/FAT. Cette faiblesse existe, car les fournisseurs de produits d'assurance de responsabilité civile n'ont « pas les compétences nécessaires » pour analyser les opérations douteuses. Comme le mentionne le rapport, le secteur de l'assurance est plus particulièrement vulnérable à l'étape de la dispersion du cycle de blanchiment d'argent. Pour contribuer au renforcement des mesures de contrôle visant la lutte contre le BA/FAT, Moneyval invite les pays à « étendre la portée » de leur régime de lutte contre le BA/FAT afin de tenir compte de tous les aspects du secteur de l'assurance, y compris la réassurance et les produits autres que l'assurance-vie.[5]

Le blanchiment d'argent par le biais des mondes virtuels : Certains experts en matière de lutte contre le blanchiment d'argent sont inquiets face à l'exploitation par les criminels transnationaux des jeux en ligne comme *Second Life*, *World of Warcraft* et la version en ligne de « Donjons et dragons » à des fins de blanchiment d'argent. Selon un article du *Investor's Business Daily,* les jeux de rôle en ligne massivement multijoueur (JRLMM) offrent un moyen presque infaillible de disperser et transférer les produits provenant d'activités criminelles appartenant à diverses organisations criminelles, y compris les réseaux de groupes terroristes, les cartels de la drogue du Sud de l'Amérique et la mafia russe, à d'autres organisations. Amir Orad, PDG de l'entreprise Actimize Inc., un fournisseur de logiciel de lutte contre la criminalité, explique comment les produits de la criminalité peuvent être placés, dispersés et éventuellement blanchis par l'entremise des JRLMM. Par exemple, en ce qui concerne le jeu *World of Warcraft,* les criminels blanchissent de l'argent en achetant des pièces d'or virtuelles avec leurs produits provenant d'activités criminelles. Les criminels achètent des pièces d'or d'amis ou de complices de jeu provenant de l'Inde ou de la Chine qu'ils ont embauchés à bon marché. Winn Schwartau, un expert de la sécurité informatique, explique qu'il ne serait pas inhabituel de voir les cartels de la drogue recruter des « jeunes prodiges » pour blanchir leurs produits par le biais de ces jeux en ligne. À l'étape de la dispersion du cycle de blanchiment d'argent, les criminels utilisent, entre autres, une méthode faisant appel à un joueur qui s'occupe d'ouvrir, au cours d'une partie de jeu, des centaines de comptes distincts, à partir desquels les criminels achètent et vendent des articles dans un monde virtuel. Selon un article d'*Investor's Business Daily*, les activités peuvent sembler très légitimes, et il est très difficile de détecter les petites sommes d'argent qui sont utilisées dans chacune des opérations. À la dernière étape du cycle, tout l'argent virtuel est dirigé vers un compte principal détenu par le criminel et est ensuite vendu à une autre personne pour une somme d'argent réelle au moyen d'une opération par carte de crédit ou d'un paiement PayPal. D'après les calculs d'Orad, le pourcentage des sommes d'argent qui sont blanchies par le biais des JRLMM n'est pas très élevé, car les jeux ne sont pas d'aussi grande envergure que l'économie réelle. Cependant, au fur et à mesure que l'industrie du jeu en ligne poursuivra sa croissance, elle sera de plus en plus utilisée par les criminels, car il s'agit d'un milieu moins surveillé, ce qui facilite le blanchiment l'argent. Le blanchiment d'argent par l'entremise des sites de jeux en ligne semble poser un réel défi d'ordre juridictionnel pour les organismes d'application de la loi à l'échelle internationale. Par exemple, il est très difficile pour des représentants des organismes d'application de la loi de déterminer dans quel pays le crime financier a eu lieu. Pour illustrer l'ampleur de ce défi, prenez par exemple un citoyen français, qui réside dans un autre pays, qui est branché à un ordinateur en Ukraine et qui fait affaires avec un joueur dans un quatrième pays. Orad indique que les pays et les organismes d'application de la loi peuvent à la limite régler le problème grandissant grâce à une collaboration internationale et en ayant recours à des technologies visant la lutte contre la criminalité pour les jeux en ligne. Les compagnies qui ont créé ces JRLMM déploient déjà des efforts supplémentaires pour aider à la détection de ses pratiques illicites. Les propriétaires de *Second Life* (Linden Lab) par exemple, ont installé certaines commandes de logiciel pour détecter les comportements douteux dans les mouvements de fonds. Lorsqu'on lui a demandé de donner une estimation du

montant d'argent réel qui circule au cours d'une année par l'entremise des jeux en ligne, Orad a indiqué qu'il s'agissait « de billions, en monnaies réelles de différents pays », ce qui représente en dollars des dizaines à des centaines de millions de dollars.[6]

PAR PAYS

Le Mexique et les États-Unis signent des ententes visant le blanchiment d'argent et le trafic d'armes à feu : Le Mexique et les États-Unis ont conclu deux ententes au cours de la première semaine d'octobre afin de favoriser la coopération à l'égard de la lutte contre le trafic d'armes à feu et le blanchiment d'argent qui se pratique à la frontière commune des deux pays. Les ententes ont été signées par le procureur général du Mexique, Arturo Chavez, le général adjoint des É.-U., Lanny A. Breuer et le directeur du Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives des É.-U., Kenneth Melson. La première entente stipule que les États-Unis doivent fournir un système de surveillance frontalière de 2,9 millions $US et de l'équipement spécial afin de détecter et de combattre les activités de blanchiment d'argent, ce qui renforcera à la longue la coopération bilatérale dans la région. La deuxième entente vise à repérer les mouvements nord-sud d'armes aux frontières, et à y mettre fin en permettant au Mexique d'avoir accès à la base de données pour le dépistage des armes à feu appelée e-Trace. La base de données permettra au pays d'obtenir des renseignements précis sur l'origine des armes saisies des cartels de la drogue mexicains. Chavez a indiqué que les deux ententes permettront au Mexique de redoubler ses efforts pour lutter contre les activités liées au trafic de stupéfiants et au crime organisé, qui ont fait plus de 28 000 morts au Mexique depuis que le président Felipe Calderon est entré en fonction en décembre 2006.[7]

Le Mexique réglemente les institutions offrant des mécanismes de crédit à usages multiples : Le gouvernement mexicain a découvert un nouveau genre d'institution financière qui a récemment fait son apparition au Mexique, auquel les groupes de crime organisé ont recours pour blanchir de l'argent. Les « Sociedad financiera de objeto multiple » (les institutions offrant des mécanismes de crédit à usages multiples), ou *sofomes*, sont essentiellement des institutions non réglementées au pays qui offrent tous les types de crédit, entre autres des prêts hypothécaires, des prêts automobile, des prêts aux particuliers et des prêts commerciaux. Selon Salvador Mejia, un partenaire d'une institution de consultation financière située à Mexico, les organisations criminelles délinquantes contactent les propriétaires pour leur offrir de rembourser leur dette de prêts aux *sofomes*. Les *sofomes*, qui sont très désireuses de se départir de ses prêts en souffrance, acceptent les fonds des acheteurs sans leur poser trop de questions ou sans faire preuve de diligence raisonnable. Les criminels sont donc en mesure de disperser efficacement leurs produits en achetant des biens immobiliers et d'en devenir propriétaire, sauf en nom. Les *sofomes* obtiennent initialement leur financement de prêts d'autres institutions financières et par l'entremise d'obligations gouvernementales. Les fonds qui sont fournis aux *sofomes* sont conservés dans des comptes en gestion commune qui sont gérés par des banques mexicaines. Les *sofomes* non réglementées ne sont pas tenues à transmettre des déclarations d'opérations douteuses (DOD). Selon un rapport de juin 2010 publié par la banque centrale du Mexique, seulement 23 des 1 704 *sofomes* qui exercent leurs activités

au Mexique sont réglementées. Les *sofomes* restantes, qui ne sont pas réglementées, sont surveillées par le service de l'administration des impôts du Mexique (Servicio de Administración Tributaria — SAT) lorsqu'il s'agit de préoccupations liées à la lutte contre le blanchiment d'argent. Toutefois, une évaluation mutuelle du Mexique effectuée par le Groupe d'action financière (GAFI) en 2008, a démontré que le SAT n'a pas les fonds ni le personnel nécessaires pour traiter les DOD qui lui sont transmises par les *sofomes* réglementées. Le gouvernement mexicain a à l'origine établi les *sofomes* dans le cadre d'une déréglementation qui a eu lieu en 2006 et qui avait pour but d'accroître le crédit dans l'ensemble du pays. Afin de démanteler les cartels de la drogue au Mexique, le ministre des Finances a annoncé le 13 décembre qu'il envisageait d'adopter une nouvelle réglementation pour régir le financement de biens immobiliers, ce qui aura essentiellement une incidence sur les *sofomes* et d'autres compagnies qui offrent des services de prêts, d'affacturage et de crédit-bail financier. Selon le quotidien mexicain, *El Universal*, la réglementation serait conforme aux règles de lutte contre le blanchiment d'argent adoptées par le gouvernement mexicain, lesquelles limitent les dépôts en espèces de dollars américains à des banques du Mexique à 4 000 $US par mois et réduisent le seuil de déclaration pour les effets de 3 000 $US à 500 $US.[8]

Cinq banques britanniques accusées de faciliter la corruption de politiciens nigériens : Un rapport intitulé « International Thief » expose la complicité qui unit cinq banques anglaises dans un stratagème de blanchiment d'argent mettant en cause des politiciens nigériéns corrompus qui ont été formellement accusés d'avoir mené des activités illicites. Le rapport, qui a été publié le 11 octobre par Global Witness, une organisation non gouvernementale (ONG), accuse les cinq banques—Barclays, HSBC, Natwest, Royal Bank of Scotland et UBS— de favoriser la corruption au Nigéria. L'ONG maintient que les cinq banques auraient accepté des millions de livres sterling de 1999 à 2005 de deux anciens gouverneurs accusés de corruption : Diepreye Alamieyeseigha de l'État de Bayelsa et Joshua Dariye de l'État de Plateau. Les banques ont accepté les fonds sans prendre les mesures de diligence appropriées et sans mener une enquête quant aux clients et à l'origine des fonds. Alamieyeseigha a été accusé en 2007 de détournement de fonds et de blanchiment d'argent et Dariye a été arrêté en 2004 à Londres pour avoir acheté des propriétés évaluées à des millions de livres alors que son revenu brut légitime s'élevait qu'à 63 500 $US annuellement. Le rapport souligne le fait que les banques Barclays, HSBC et UBS étaient complices dans le stratagème de corruption, malgré leurs affiliations en tant que membres du groupe Wolfsberg, un organisme international qui a été mis sur pied en 2000 afin d'améliorer les procédures relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent à l'échelle internationale. Global Witness s'inquiète du fait que les banques et la Financial Service Authority (FSA), l'organisme de réglementation du secteur financier du R.-U. ne prennent pas au sérieux le problème de corruption. La réglementation visant la lutte contre le blanchiment d'argent, qui exige des banques qu'elles vérifient l'identité de leurs clients et l'origine de leurs fonds, n'est pas appliquée assez rigoureusement. L'ONG prétend que ce problème est continu et attire l'attention sur les mesures prises par les organismes de réglementation américains contre la division américaine de la banque HSBC une semaine avant la publication de son rapport.

Le 7 octobre, le département du Trésor des É.-U. et la Réserve fédérale américaine ont émis une ordonnance prévoyant des actions distinctes à l'endroit de la banque HSBC North America Holdings Inc. parce qu'elle n'a pas adopté des mesures appropriées en matière de surveillance des activités douteuses, de programme d'essais indépendants et de respect du principe de diligence raisonnable envers le client, plus particulièrement pour ce qui est des comptes liés aux personnes politiquement vulnérables (PPV). Dans son ordonnance, le département du Trésor reproche à HSBC USA de ne pas avoir surveillé les deux tiers des virements télégraphiques effectués par sa division des paiements et de gestion de la trésorerie. Aussi, il soutient que la banque a omis de surveiller le gros de ses opérations en espèces de 2006 à 2009 liées à ses sociétés affiliées qui sont contrôlées par la société mère HSBC Holdings Plc. L'ordonnance de cessation et d'abstention de 12 pages de la Réserve fédérale indique que ses violations ont été commises à cause du manque de ressources et de personnel pour lutter contre le blanchiment d'argent. La Réserve fédérale demande aux banques d'accroître le financement prévu pour le personnel afin d'être en mesure d'accomplir en temps « opportun » les tâches liées à la conformité.[9]

Le Vatican établit un organisme de surveillance pour combattre le blanchiment d'argent : Après un scandale financier impliquant la banque du Vatican au début de septembre, le pape Benoit XVI a annoncé en décembre la création d'un nouvel organisme de surveillance en matière financière qui permettra au Vatican d'appliquer les règles de l'Union européenne visant la lutte contre le BA/FAT. La nouvelle autorité du renseignement financier surveillera la mise en œuvre de la nouvelle loi du Vatican qui vise à réduire les vulnérabilités au BA/FAT liées à la gestion des fonds. La nouvelle réglementation devrait entrer en vigueur d'ici le 1er avril 2011, après que la nouvelle autorité aura été établie et que ses membres auront été choisis. Cette nouvelle autorité sera le « point de contact » pour l'Union européenne et d'autres organisations internationales, comme le GAFI, qui se sont engagées à lutter contre le blanchiment d'argent.

Le Vatican est une cité-état indépendante qui ne fait pas partie de la juridiction de l'Union européenne. La banque du Vatican, aussi connue sous le nom de l'Institut pour les œuvres religieuses (IOR), s'était, jusqu'à maintenant, elle-même exemptée de la réglementation internationale concernant le secteur bancaire sous prétexte qu'elle n'était pas une vraie banque. L'IOR possède seulement une succursale située dans le Palais apostolique à Rome et gère des comptes pour le pape, ses cardinaux et les ordres religieux. Le pape s'est engagé à mettre en application la nouvelle réglementation sur le secteur bancaire alors que la banque du Vatican fait toujours l'objet d'une enquête liée au blanchiment d'argent. En septembre 2010, le directeur de la banque du Vatican, Ettore Gotti Tedeschi, et son adjoint sont passés sous investigation dans une enquête menée par les autorités italiennes, car ils ont tenté de transférer des fonds sans préciser le nom de l'expéditeur ou du destinataire. Les procureurs italiens ont saisi 23 millions d'euros (30,5 millions $US) d'un compte bancaire de Rome inscrit au nom de l'IOR et ont à deux reprises refusé de débloquer les fonds. Bien que le Vatican maintienne que le scandale n'était qu'un simple malentendu, l'indignation a néanmoins appuyée la création d'un organisme de surveillance pour assurer la conformité à la réglementation visant la lutte contre le BA/FAT.[10]

Le GAFI met à jour sa liste des pays présentant certaines défaillances stratégiques : Le Groupe d'action financière (GAFI) a annoncé le 22 octobre qu'il avait ajouté sept pays à sa liste de pays qui « présentent un risque pour le système financier international » en raison de leur incapacité ou de leur omission de mettre en œuvre et de faire observer des mesures de lutte contre le BA/FAT. Le groupe intergouvernemental, dont le siège social est à Paris, a déclaré que malgré le fait qu'ils avaient rédigé une ébauche d'engagements politiques pour surveiller le crime financier, le Bangladesh, le Ghana, le Honduras, les Philippines, la Tanzanie, le Venezuela et le Vietnam présentent toujours des risques de défaillance quant à leur régime de lutte contre le BA/FAT. Selon le GAFI, les sept pays ont tous élaboré un plan d'action afin d'être en mesure de respecter ses exigences, mais ce ne sont que des plans d'action « généraux » qui ne sont pas encore mis en œuvre ou mis en force, et pour lesquels il faut encore formaliser des engagements. Le GAFI a tout d'abord publié sa liste des pays présentant des défaillances stratégiques en matière de lutte contre le BA/FAT en février 2010. L'ajout des nouvelles juridictions porte désormais le nombre total des pays mentionnés à 31. Le GAFI a invité les pays qui, selon lui, comportent des défaillances stratégiques en matière de lutte contre le BA/FAT à élaborer un plan d'action coopératif afin d'éviter d'être purement et simplement désigné comme étant une menace au système financier international.

Le GAFI a du même coup supprimé de sa liste noire l'État du Qatar, indiquant que le pays avait réalisé d'importants progrès à l'égard de son cadre visant la lutte contre le BA/FAT. Grâce à ses progrès, l'État du Qatar n'est plus soumis à une surveillance spéciale du GAFI. Le GAFI avait pour la première fois exprimé ses préoccupations quant aux défaillances stratégiques de l'État du Qatar en février 2010. Le gouvernement et les représentants chargés de l'application de la loi ont depuis mis à exécution un plan d'action qui contient un nouveau cadre juridique, un livre de règles visant la lutte contre le BA/FAT destiné au Centre financier international de l'État du Qatar et l'établissement de divers programmes de formation et de sensibilisation par différentes institutions financières et autorités monétaires. L'État du Qatar continuera cependant à travailler de concert avec le GAFI-MENA pour résoudre les problèmes continus, plus particulièrement pour ce qui est de la mise en œuvre de la recommandation spéciale III qui se rapporte à l'adoption de mesures pertinentes pour repérer et geler les biens des groupes terroristes. L'État du Qatar et l'Azerbaïdjan sont les premiers pays à être supprimés de la liste du GAFI dédiée aux pays présentant des défaillances stratégiques.[11]

Transparency International publie son indice sur les pays corrompus : Le dernier rapport de Transparency International sur la corruption à l'échelle mondiale a été publié en octobre. Il s'agit d'une vérification annuelle faisant état de l'étendue de la corruption qui existe dans 178 pays. Bien que le Canada ait été classé sixième sur l'échelle (le premier étant le pays le moins corrompu), de nombreux autres pays qu'il convient de mentionner ont été classés à l'autre bout de l'échelle. L'Indice de perception de la Corruption (IPC) a classé la Somalie au 178e rang, ce qui lui donne le titre de pays le plus corrompu du monde, l'Afghanistan et le Myanmar se partageant la deuxième place. Un article de la *Presse canadienne* en ligne cite des préoccupations soulevées quant au fait que l'Afghanistan, le deuxième pays le plus corrompu au monde, est également le « premier destinataire de l'aide financière

étrangère provenant des contribuables canadiens ». Selon l'article, le problème de la corruption en Afghanistan préoccupe les Occidentaux depuis de nombreuses années. Au cours du mois de la publication de la vérification, le président afghan, Hamid Karzai, a avoué que son gouvernement recevait des millions de dollars en espèces de l'Iran. Selon Transparency International, l'instabilité du gouvernement au pays et ses antécédents de conflits constituent des raisons pour lesquelles l'Afghanistan est toujours au bas de l'échelle.

Également, Transparency International a placé la Russie au 154e rang des 178 pays les plus corrompus au monde, soit au même rang que le Cambodge, le Kenya et le Laos. Le classement effectué par Transparency International fait de la Russie le pays le plus corrompu des pays du G20, au même titre que l'Inde, la Chine et le Brésil qui se sont classé au 87e, 78e et au 69e respectivement. Selon *Reuters*, la corruption en Russie est un mode de vie à de nombreux égards, que ce soit par l'entremise de petits paiements illicites ou de pots-de-vin donnés en millions de dollars à des représentants qui détiennent le pouvoir sur une économie évaluée à plus de 1,2 billion de dollars américains. Le numéro de juillet à septembre du *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes* indique que la Russie avait introduit une nouvelle législation visant la lutte contre le blanchiment d'argent dans le but d'éradiquer la corruption généralisée qui sévit au pays. Malgré les efforts déployés pour renforcer la législation, la chef de la division russe de Transparency International, Elena Panfilova, prétend que la corruption ne peut pas être combattue avec des mots et du papier. Panfilova soutient que la campagne a échoué et a mené la lutte contre la corruption en Russie à une « impasse ».

Le 12 décembre, le GAFI a publié un guide de référence sur l'utilisation de ses recommandations pour lutter contre la corruption. Selon l'organisation, la corruption et le blanchiment d'argent sont « intrinsèquement reliés », car on a souvent recours au blanchiment d'argent pour camoufler les produits provenant de la corruption. Grâce à la mise en œuvre de mesures pertinentes pour lutter contre le BA/FAT, les pays pourront mieux protéger l'intégrité de leur économie, tout en améliorant la transparence de leur système financier. De bonnes mesures contribueront également à la détection de la corruption et du blanchiment d'argent et à la récupération des biens volés et faciliteront les enquêtes et les poursuites à cet effet.[12]

Financement des activités terroristes

PAR GROUPE

Des groupes affiliés à Al Qaïda sont ajoutés à la liste canadienne des entités terroristes : Le ministre de Sécurité publique, Vic Toews, a annoncé le 23 décembre que le gouvernement du Canada a inscrit à sa liste des entités liées au terrorisme les groupes Al Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), ce qui permet à l'État de saisir tout actif monétaire au Canada qui appartient à ces groupes. Selon le ministre, le groupe AQPA a été ajouté à la liste, car on avait des « motifs raisonnables de croire » que ce groupe participait à des activités terroristes, ou les facilitait, et ce, en toute connaissance de cause. AQPA a récemment revendiqué la responsabilité de la tentative d'expédier, dans des avions allant du Yémen à Chicago, des explosifs dissimulés dans des cartouches d'encre. Ce groupe a également été lié à

l'attentat manqué contre un avion à destination de Detroit, le 25 décembre 2009. Le ministre a enlevé de la liste des entités le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) et l'a remplacé par le groupe AQMI. Le site Web de Sécurité publique indique que le GSPC a officiellement fusionné avec l'organisation centrale d'Al Qaïda en septembre 2006, adoptant le nom d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Le ministre a également annoncé que l'examen de deux ans de la liste des entités terroristes établie au sens du *Code criminel* est maintenant terminé. Le gouverneur en conseil a accepté la recommandation qui lui avait été présentée, et il convient que les 42 entités qui sont déjà inscrites à la liste devraient y rester. Les noms des entités qui figurent sur la liste en vertu du *Code criminel* peuvent être consultés sur le site Web de Sécurité publique Canada à l'adresse suivante: www.sécuritépublique.gc.ca.[13]

Le Bureau du contrôle des avoirs étrangers des États-Unis (OFAC) cible des trafiquants de drogues liés aux Talibans : Le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du département du Trésor des É.-U., l'OFAC, a désigné Haji Agha Jan Alizai et Saleh Mohammad Kakar comme des « terroristes internationaux spécialement désignés » (Specially Designated Global Terrorist). La désignation s'appuie sur la déclaration du président américain Obama de juin désignant Alizai à titre de baron de la drogue. Selon l'OFAC, Alizai a dirigé l'un des plus grands réseaux de trafic de drogues à Helmand en Afghanistan et a fourni des fonds aux Talibans pour que ces derniers assurent la protection de son entreprise de trafic de drogues. En 2008, un groupe de trafiquants de stupéfiants, dont Alizai, a versé aux Talibans une « taxe » sur une propriété destinée à la culture d'opium. Les Talibans ont accepté d'assurer la sécurité et le transport des stupéfiants en échange d'un abri et d'un moyen de transport pour leurs combattants. Alizai a également acheté des armes pour les Talibans et a facilité les déplacements de ses membres vers l'Iran en leur procurant des visas iraniens et des passeports iraniens frauduleux. Pour sa part, Kakar a exploité plusieurs laboratoires pour le traitement d'héroïne à Kandahar en Afghanistan, qui étaient également sous la protection des Talibans. Kakar a subvenu aux besoins financiers et en matière de logistique des Talibans en exigeant des paiements en argent des trafiquants de drogues, tout en gérant et en cachant l'argent pour le compte des dirigeants Talibans. Selon l'OFAC, en plus de faciliter les paiements de la taxe des trafiquants de stupéfiants, Kakar a aussi fourni aux Talibans des véhicules d'un concessionnaire d'automobiles dont il était propriétaire qui ont été utilisés dans des attentats suicides. L'OFAC a désigné deux individus en vertu du décret-loi 13224, qui prévoit le gel de tout actif que les désignés détiennent aux États-Unis et qui interdit aux entités ou aux personnes américaines d'effectuer des opérations avec ces derniers.[14]

Des agents d'Al Qaïda sont capturés en Arabie saoudite : Le ministre de l'Intérieur de l'Arabie saoudite a annoncé le 26 novembre que 149 combattants liés à Al Qaïda et faisant partie de 19 cellules ont été arrêtés sur une période de huit mois. Selon le ministre de l'Intérieur, Mansour Turki, certaines des 19 cellules ont des liens avec Al Qaïda en Somalie et Afghanistan, mais elles sont en grande partie liées à Al Qaïda au Yémen. Turki a décrit les cellules comme étant petites, indépendantes et au stade embryonnaire. Le ministère Intérieur a également confisqué 2,24 millions de riyals (597 000 $US) des suspects d'Al Qaïda. Ceux qui ont été capturés ont été accusés d'avoir réuni des fonds et recruté des membres pour commettre

des attentats au Royaume. Selon un représentant du ministère de l'Intérieur, dont le nom n'a pas été dévoilé, le groupe avait prévu de financer leurs agents en volant des banques et des compagnies. Les militants ont aussi tenté de réunir des fonds pendant des pèlerinages islamiques de Hajj et d'Umra à La Mecque. D'après Turki, les personnes qui ont fait des dons n'étaient pas au courant que leur argent était donné aux organisations militantes. Les auteurs des attentats, parmi lesquels 124 étaient des citoyens saoudiens et 25 des étrangers, envisageaient de tuer des hauts fonctionnaires du gouvernement et de la sécurité ainsi que des travailleurs des médias en envoyant des cadeaux empoisonnés, notamment des parfums, à leur bureau. Un analyste de la sécurité d'INEGMA, un groupe basé à Dubaï, a mentionné que la décision d'opter pour des produits chimiques plutôt que de continuer à se servir d'explosifs revêt une certaine importance pour Al Qaïda, car cela démontre de la résistance et un « changement de tactique ». L'année 2010 s'est avérée importante pour le pays pour ce qui est de perturber les activités liées à Al Qaïda. En mars 2010, l'Arabie saoudite a arrêté 113 militants d'Al Qaïda qui avaient prévu des attentats sur les équipements d'énergie du pays. Les arrestations annoncées en novembre représentent l'une des victoires les plus écrasantes du gouvernement depuis des années.[15]

Nouvelle stratégie du groupe Al Qaïda dans la péninsule arabique comporte des attentats à faibles coûts : Une nouvelle édition de la revue *Inspire* rédigée par un groupe affilié à Al Qaïda au Yémen, Al Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), montrerait que le groupe devient de plus en plus adroit dans ses opérations et messages. Cette déclaration, provenant de Ben Venzke qui dirige une compagnie située en Virginie, Intel-Center, est fondée sur un « numéro spécial » de 23 pages de la revue, rédigé en anglais, qui donne des détails sur la technologie, les tactiques, la philosophie et d'autres détails opérationnels dont s'est servi le groupe AQPA lors de son attentat à la bombe manqué en octobre. L'attentat déjoué, intitulé opération Hémorragie par le groupe, reflète la nouvelle stratégie d'Al Qaïda qui implique des attentats terroristes à faibles coûts qui produisent des dommages de grande envergure sur le plan économique. Selon l'article de la revue, opération Hémorragie faisait appel à des explosifs dissimulés dans des cartouches d'encre empaquetées qui étaient envoyées par le biais de services de messagerie United Parcel Service (UPS) et FedEX du Yémen à deux anciennes adresses de synagogues de Chicago. Les attentats ont été ratés parce que les paquets ont été interceptés à Dubaï et en Grande-Bretagne grâce à des renseignements que les représentants du renseignement de l'Arabie saoudite avaient reçus. Néanmoins, la revue soutient que le complot était en fait une réussite pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, parce que l'opération a seulement coûté 4 200 $US (deux téléphones cellulaires Nokia de 150 $US chacun, deux imprimantes HP de 300 $US chacune, coûts associés à la livraison, au transport et d'autres frais divers). Ensuite, parce que le complot a été organisé par moins de six personnes sur une période de trois mois. Et enfin, parce ce que, selon la revue, le complot, qui a soi-disant échoué, coûtera, sans aucun doute, à l'Amérique et à d'autres pays occidentaux des milliards de dollars pour la prise de nouvelles mesures de sécurité, en plus de la peur et des perturbations qui ont été causées. La revue mentionne que le groupe a adopté la stratégie « des mille coupures » visant à « faire tomber l'Amérique », prétendant que les attentats à plus petite échelle qui font intervenir moins de joueurs et prennent moins de temps font en

sorte qu'il est plus facile de contourner les barrières de sécurité mises en place par les États-Unis. La revue contient des photographies des imprimantes et des bombes avant qu'elles ne soient emballées et expédiées ainsi qu'une description détaillée de la fabrication et du déguisement des explosifs. Les responsables du renseignement croient que la revue est en grande partie le travail de Samir Khan, un citoyen américain qui a déménagé au Yémen de la Caroline du Nord l'année dernière.[16]

PAR ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Deux banques britanniques accusées d'avoir aidé l'Iran à éviter des sanctions s'appliquant à la lutte contre le terrorisme : Des enquêtes réalisées par des procureurs des États-Unis ont révélé que deux des plus grandes banques britanniques, Lloyds TSB et Barclays, ont aidé l'Iran à éviter des sanctions de l'ONU. Comme le rapporte un article de *Global Press Service* du 17 octobre, les banques ont permis à des clients iraniens d'avoir accès à un montant pouvant aller jusqu'à 600 millions $US du système financier des É.-U., en camouflant l'identité des clients. Les sanctions contre l'Iran, qui ont été appliquées par les États-Unis et les Nations Unies, avaient pour cible la capacité atomique de l'Iran, les dirigeants des Gardiens de la Révolution, ainsi que le transport des marchandises, le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes du pays.

L'article mentionne qu'à la demande de clients de la banque iranienne, et en se basant sur leurs connaissances, Lloyds TSB a conçu un système permettant de manipuler intentionnellement et d'effacer des informations concernant les pays, les personnes et les entités qui avaient reçu des sanctions. Pour ce qui est de Barclays, elle a perdu 298 millions $US en août 2010 pour des opérations contrevenant à la *Trading with the Enemy Act* et à la *International Emergency Powers Act*. La banque Barclays a été accusée d'avoir fait affaire avec l'Iran, Cuba, la Libye, le Soudan et le Myanmar. Selon l'article, la banque a suivi les instructions des banques en Iran et d'autres pays qui ont reçu des sanctions, qui lui demandaient de ne pas inclure leur nom dans les messages de paiement en dollars.

Selon le *Global Press Service,* dans le but d'exercer des pressions sur l'Iran, l'Union européenne bannira l'offre de services d'assurance au pays, les investissements dans son industrie pétrolière et la négociation des obligations. L'article indique que seulement les opérations financières inférieures à 8 800 £ à destination et en provenance de l'Iran seront permises et celles qui dépasseront 35 200 £ devront être approuvées par les autorités européennes. Une citation du procureur général adjoint par intérim, Matthew Friedrich, indique que le département de la Justice des États-Unis continuera d'avoir recours à des mesures d'application pénales pour lutter contre l'évasion volontaire des lois américaines imposant des sanctions, plus particulièrement dans les cas où il y a un risque de financement du terrorisme.[17]

Trois individus d'origine somalienne sont accusés d'avoir comploté un transfert de fonds à Al Shabaab : Trois hommes ont été formellement accusés par un grand jury fédéral des États-Unis d'avoir comploté d'acheminer des fonds au groupe terroriste somalien, Al Shabaab. En vertu de l'acte d'accusation remis le 21 octobre, Mohamed Abdi Yusuf, un citoyen somalien qui habite à St. Louis a été inculpé sous un chef d'accusation de complot en vue de fournir un soutien matériel à une organisation terroriste étrangère et trois chefs d'accusation pour

avoir fourni un soutien matériel à une organisation terroriste étrangère. Selon l'acte d'accusation, Yusuf a eu recours à des expéditeurs de fonds aux États-Unis pour transférer des fonds à un complice, Duwayne Mohamed Diriye, qui était en Somalie ou au Kenya. Diriye donnait ensuite les fonds à des personnes liées à Al Shabaab. D'après l'acte d'accusation, Yusuf a recueilli des dons pour Al Shabaab, auxquels il a ajouté ses propres dons, de février 2008 à juillet 2009. Un troisième homme, Abdi Mahdi Hussein de Minneapolis (aussi d'origine somalienne), a été inculpé sous un chef d'accusation pour complot en vue de fractionner des opérations monétaires en de multiples sommes sous le seuil de déclaration. Les deux hommes ont envoyé des fonds à Diriye par l'entremise de Qaran Financial Express, une entreprise de transferts de fonds où Hussein travaillait. Selon l'acte d'accusation, Yusuf, Hussein et d'autres présumés combinards non précisés ont essayé de masquer des télévirements évalués à des milliers de dollars en les fractionnant en des opérations distinctes impliquant de petits montants d'argent inférieurs à 3 000 $US. L'acte d'accusation indique également que Yusuf et Hussein utilisaient des codes lorsqu'ils se parlaient et des noms et des numéros de téléphone inventés lorsqu'ils transféraient des fonds. Les conspirateurs ont aussi présumément utilisé un deuxième expéditeur de fonds du nom de North American Money Transfers (faisant affaire sous le nom de « Mustaqbal »). Selon l'acte d'accusation, une partie des fonds que Yusuf a envoyés par télévirement à Al Shabaab a été utilisée pour acheter un véhicule pour transporter les combattants. Bien que les agents fédéraux aient appréhendé Yusuf et Hussein, Diriye est toujours en liberté.[18]

L'Unité de renseignements financiers de l'Inde signale le recours aux GAB comme nouveau point d'accès pour le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes : Des dirigeants de divers organismes du renseignement en Inde signalent l'augmentation du nombre de retraits douteux de montants importants effectués au moyen de guichets automatiques bancaires (GAB), qui offrent un accès transnational aux fonds. Dans un rapport de 66 pages, l'unité du renseignement financier (URF) de l'Inde a indiqué que les GAB gagnent en popularité comme nouveau point d'accès pour financer le terrorisme et blanchir des fonds. Selon un haut fonctionnaire du ministère des Finances, les retraits effectués au moyen des GAB réduisent les chances des services de police et des organismes du renseignement de détecter le financement des activités terroristes. Par exemple, une déclaration a été transmise par une banque à l'URF concernant des opérations liées à des comptes épargne dans le district de Kerala. On a relevé dans le compte des dépôts en espèces inférieurs à 50 000 Rp (1 000 $US) effectués à de nombreuses succursales à Kerala et à Maharashtra. Un agent a expliqué que les dépôts étaient suivis de retraits par le biais de GAB. À la suite de la communication des renseignements contenus dans les déclarations transmises par l'URF à un organisme du renseignement, des recherches ont révélé que le détenteur du compte était parti travailler dans un pays du Golfe. Une analyse de ce compte et un deuxième compte a démontré que des fonds personnels avaient été transmis du Golfe dans ces deux comptes. Immédiatement après, des retraits en espèces furent effectués à partir d'un GAB à Hyderabad en Inde. D'autres recherches dans les comptes en question ont démontré que le suspect entretenait des relations d'affaires avec un délinquant impliqué dans un cas de bombe tuyau. Un associé du

délinquant effectuait des retraits de fonds d'un nombre de GAB situés à Hyderabad présumément afin de faciliter leurs activités terroristes. Un total de 17 209 déclarations d'opérations douteuses ont été transmises à l'URF indienne de 2009 à 2010 par diverses banques et institutions financières du pays.[19]

PAR PAYS

La Cour d'appel de l'Ontario inflinge des peines plus sévères pour les actes terroristes : Le plus haut tribunal de l'Ontario, la Cour d'appel de l'Ontario, a dévulgé six décisions importantes le 17 décembre concernant des cas de terrorisme. La série de décisions est considérée par certains spécialistes du droit comme étant un message clair et net que le terrorisme national est un problème sérieux au Canada et que les peines seront sévères. Dans sa décision de principe, la Cour a aggravé la peine du terroriste d'Ottawa, Mohammed Momin Khawaja, qui est passée d'une peine de 15 ans à une peine d'emprisonnement à vie, en plus d'une peine confondue de 24 ans. Comme l'indique le numéro d'octobre 2008-mars 2009 du *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes* d'avril à juin 2009, Khawaja est la première personne à avoir été reconnue coupable en vertu de la *Loi antiterroriste* de cinq chefs d'accusation pour avoir financé et facilité des activités terroristes. La Cour d'appel de l'Ontario a également aggravé la peine de deux des « 18 membres de Toronto » en ajoutant six et sept années à leur peine initiale. Elle a également imposé des exigences plus strictes quant à leur admissibilité à la libération conditionnelle. La Cour a aussi rejeté l'appel d'un troisième membre des « 18 membres de Toronto », Zakaria Amara, le dirigeant de l'opération qui a reçu une peine d'emprisonnement à vie en janvier 2009 après avoir plaidé coupable à des accusations liées au terrorisme. En outre, le jury a rejeté les appels de deux hommes qui sont présumément liés aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (TLET): Piratheepan Nadarajah et Suresh Sriskandarajah. La Cour a ordonné leur extradition aux États-Unis pour qu'ils comparaissent devant les tribunaux, car ils sont soupçonnés d'avoir facilité l'achat de missiles sol-air et d'AK-47 d'un bureau de services de police banalisé de New York dans le but d'aider les TLET. Enfin, la Cour a revalidé une partie importante de la *Loi antiterroriste de 2001* qui exige des autorités qu'elles prouvent que les infractions liées au terrorisme sont motivées par des causes politiques, religieuses et idéologiques. La décision signifie qu'il faut établir une distinction claire entre le terrorisme et les autres crimes. Cependant, la Cour de recours a incité les autorités à faire preuve de vigilance pour ne pas tomber dans des stéréotypes raciaux ou religieux lorsqu'elles mènent des enquêtes et recherchent des causes.[20]

Les pays du Golfe: une préoccupation dans la facilitation du financement d'activités terroristes, d'après des révélations de WikiLeaks : Les plus de 200 documents du département d'État des É.-U. publiés sur le site Web dénonciateur wikileaks.org révèlent des négociations diplomatiques américaines concernant le problème que posent les Émirats arabes unis (EAU), de l'Arabie saoudite, du Koweït et du Qatar quant aux efforts collectifs qu'ils déploient dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent. Un communiqué de décembre 2009 du Bureau du renseignement et de l'analyse du département du Trésor des É.-U., qui faisait partie des câbles qui ont fait l'objet d'une fuite, affirme que les Talibans afghans et le réseau Haqqani reçoivent de « grosses

sommes d'argent » d'entreprises situées aux EAU. Les Talibans extorquent également de l'argent de l'importante communauté pachtoune des EAU, qui comprend près d'un million de Pakistanais et 150 000 Afghans. Les groupes militants fournissent également des fonds obtenus en kidnappant des hommes d'affaires pachtous ou des membres de leur famille à Dubaï. Des sources des responsables du renseignement rapportent que des agents liés aux Talibans avaient visité les EAU afin de solliciter ou de transférer des fonds. Dans un cas, deux agents de financement principaux des Talibans faisaient régulièrement des voyages aux EAU et blanchissaient de l'argent par l'entremise de sociétés de façade locales. Dans le câble, on reconnaissait les engagements pris par le département de Sécurité de l'État des EAU et le département général de Sécurité d'État de Dubaï pour mettre fin aux activités financières liées aux Talibans dans leur pays. Les documents, qui ont fait l'objet d'une fuite, indiquent l'entière collaboration des EAU pour ce qui est de perturber les activités financières des Talibans, et mentionnent également que le pays a également demandé des renseignements précis sur des personnalités suspectes Talibans qui voyagent aux EAU. Des représentants des EAU ont indiqué que les bailleurs de fonds des Talibans transféraient des plus petits montants d'argent au moyen de plusieurs *hawalas* afin de minimiser les risques de détection. De plus, un câble de septembre 2009 de l'ambassade des É.-U. à Abu Dhabi mentionne que les messagers Talibans et les barons de la drogue afghans tirent parti de l'inefficacité des mesures de contrôle frontalières aux EAU concernant des liquidités.

L'Arabie saoudite semble également être une source d'inquiétude importante en ce qui qui a trait au financement du terrorisme. Selon un document secret daté de décembre 2009 et signé par Hillary Clinton, l'Arabie saoudite est le plus grand bailleur de fonds au monde des groupes de militants extrémistes comme Al Qaïda, les Talibans afghans, les Lashkar-e-Taiba du Pakistan et d'autres groupes terroristes. Le câble indique que le problème en Arabie saoudite réside dans la grande vulnérabilité en matière de sécurité pendant le pèlerinage de hajj, qui permettrait aux extrémistes de réunir des millions de dollars tous les ans. Les câbles expliquent que les militants qui sollicitent des fonds entrent au pays en se faisant passer pour des pèlerins, qui apportent souvent avec eux d'importantes sommes d'argent. Les militants établissent également des entreprises de façade pour blanchir des fonds ainsi que pour recevoir des fonds d'organisations caritatives approuvées par le gouvernement. Le câble précise également que malgré le fait que le gouvernement saoudien ait pris d'importantes mesures pour criminaliser le financement du terrorisme et restreindre les mouvements de fonds vers d'autres pays, l'Arabie saoudite hésite encore à freiner les mouvements de fonds. Plus précisément, le câble critique le fait que l'Arabie saoudite ait refusé de bannir trois organisations caritatives qui, selon les États-Unis, sont des entités terroristes. Selon Clinton, ces organisations caritatives envoient des fonds à l'étranger et financent parfois des groupes extrémistes.

Dans le même câble, deux autres pays du Golfe ont également été mentionnés comme étant une source d'inquiétudes : le Qatar et le Koweït. Clinton décrit le Qatar comme le « pire pays de la région » et le Koweït comme le « lieu de transit » et une source de financement terroriste pour Al Qaïda et d'autres groupes de militants. Selon un agent de la lutte contre le blanchiment d'argent d'une banque californienne, les banques considèrent l'examen des renseignements

des documents divulgués comme étant une « obligation ». Cependant, selon Heather Lowe, une avocate de Global Financial Integrity, les ajustements au titre du risque pour les banques sur la base des documents divulgués pourraient être mineurs, car de nombreux pays cités pour leur conformité peu rigoureuse en matière de lutte contre le BA/FAT ont déjà été déclarés publiquement en raison de ces problèmes dans des rapports du département d'État des É.-U.[21]

Les États-Unis offrent au Soudan un moyen d'annuler leur désignation sur la liste des entités terroristes: Le gouvernement des États-Unis a annoncé en novembre qu'il était disposé à rayer le Soudan de sa liste des pays promoteurs du terrorisme dès juillet 2011 si le pays respectait certaines conditions. Selon certains hauts fonctionnaires des É.-U., le gouvernement du Soudan doit tenir un seul référendum transparent en janvier 2011 relativement à la situation du Sud-Soudan et respecter les résultats de vote, ce qui pourrait mener à la partition du pays. Le vote relève du mandat d'un accord de paix de 2005 qui a mis fin à une guerre civile qui a duré 22 ans entre les musulmans au nord du Soudan et les chrétiens qui dominent le sud du pays. Les hauts fonctionnaires ont indiqué que de janvier à juillet 2011, Khartoum doit « mettre en oeuvre toutes les ententes post-référendum pertinentes » comme la délimitation des frontières, le partage des revenus pétroliers, la devise, la citoyenneté et d'autres domaines. Certains analystes, comme Laura Jones, qui fait partie d'un groupe de défense des droits humanitaires, croit qu'une « levée partielle » des sanctions imposées par les É.-U. est plus probable qu'une levée complète des sanctions. Clif Burns, un avocat basé à Washington, D.C. qui conseillent ses clients sur les sanctions internationales, croit que si on lève les sanctions, il est plus probable que le sud du pays bénéficiera d'une levée complète des sanctions, lesquelles « ne s'appliquent pas à l'embargo sur les armes ». Des données recueillies par la société internationale sur le renseignement, Stratfor, indiquent également que les gisements de pétrole et de gaz naturel du Soudan sont situés en grande partie au sud du pays. Les États-Unis ont pratiquement banni tous les échanges commerciaux avec le Soudan depuis 1997. La liste américaine des pays promoteurs du terrorisme comporte également à l'heure actuelle Cuba, l'Iran et la Syrie.[22]

BIBLIOGRAPHIE

1. « FTQ Construction union wants corruption inquiry. » *CBC News*. 17 novembre 2010.

« Dropping the Hammer on organized crime. » *ctvmontreal.ca.* 22 octobre 2009.

« Quebec Federation of Labour demands construction inquiry. » *ctvmontreal.ca.* 17 novembre 2010.

Boisvert, Yves. « La mafia, la construction et les villes. » *La Presse*. 11 novembre 2010.

CBC News. « Whistleblowers say mafia is fixing Montreal construction bids. » Tiré de : *Macleans.ca*. 16 octobre 2009.

Daly, Brian. « Hell's Angels hitman arraigned in 22 killings. » *Toronto Sun*. 2 novembre 2010.

CANAFE. *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes : juillet à septembre 2009.* Gouvernement du Canada. Consulté en ligne.

La Haya, Dominique. « La FTQ associée au crime organisé. » *Le journal de Montréal.* 24 novembre 2010.

La Haya, Dominique and Huguette Young. « Paul Sauvé se dit convaincu que la FTQ collabre avec les Hell's. » *Réseau Canoë*. 23 novembre 2010.

La Presse Canadienne. « Top Hell's Angel faces 22 murder charges. » Tiré de : *CBC News.* 2 novembre 2010.

Myles, Brian. « La Police met le grappin sur un Hell's Angels notoire. » *Le Devoir*. 3 novembre 2010.

Olivier Schmouker. « 600 commerçants victimes de la mafia à Montréal. » *Les affaires.* 25 octobre 2010.

Vastel, Marie. « Le monde de la construction est infiltré par la mafia, dit Paul Sauvé. » *Le Devoir*. 24 novembre 2010.

2. « 11 Charged with Funnelling Money to Colombian Rebels. » *Latin American Herald Tribune*. 13 octobre 2010.

« Eleven more detained for laundering money for FARC, drug cartels. » *Monsters and Critics*. 13 octobre 2010.

« Spain arrests 'Farc suspects.' » *Al Jazeera*. 2 octobre 2010.

« Spanish police crack suspected FARC money laundering ring. » *The Telegraph*. 2 octobre 2010.

Alsema, Adriaan. « Colombia's 'king of money laundering' arrested. » 6 novembre 2010.

Rainsford, Sarah. « Spain arrests members of 'Farc money-laundering ring.' » *BBC News*. 1 octobre 2010.

3. « Harper seals Swiss tax treaty. » *La Presse Canadienne*. 22 octobre 2010.

« Taxman finds $33 million in undeclared income Canadians held in two Swiss banks. » *La Presse Canadienne*. 19 octobre 2010.

Agence du revenu du Canada. « Le Canada s'attaque aux titulaires de comptes non déclarés à l'étranger. » Gouvernement du Canada. 30 septembre 2010.

Ditchburn, Jennifer. « Canada gets look into secret Swiss accounts. » *Chronicle Herald*. 23 octobre 2010.

McArthur, Greg. « French probe reveals 1,800 Swiss accounts held by Canadians. » *Globe and Mail*. 29 septembre 2010.

4. CANAFE. *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes : juillet à septembre 2009.* Gouvernement du Canada. Consulté en ligne.

Wolf, Brett. « Car dealers head to prison for laundering drug money and protecting criminals' assets. » *Complinet.* 20 septembre 2010.

Wolf, Brett. « Texas car dealers laundered funds for drug dealers, pimps, fraudsters and gamblers. » *Complinet.* 13 décembre 2010.

5. Coyle, Martin. « Fraudsters eyeing insurance industry to launder cash, says report. » *Complinet.* 20 octobre 2010.

Moneyval. Council of Europe. *Money laundering through private pension funds and the insurance sector.* Strasbourg: 2010, consulté en ligne.

6. Tsuruoka, Doug. « Cash in the millions circulating via games. » *Investor's Business Daily*. 23 décembre 2010.

Tsuruoka, Doug. « Online games are new choice for money laundering. » *Investor's Business Daily*. 27 décembre 2010.

7. « Mexico, U.S. to cooperate in fight against arms trafficking, money laundering. » *Latin American Herald Tribune*. Consulté le 6 octobre 2010.

8. Adams, Colby. « Mexico to regulate multi-purpose financial companies for AML: report. » *Moneylaundering.com.* 13 décembre 2010.

Mitchell, Jason. « Mexico: Wary welcome for the rise of the sofomes. » *Euromoney*. Juillet 2008.

9. Coyle, Martin. « Compliance officers need more help to identify corrupt funds, says anti-graft body. » *Complinet* 14 octobre 2010.

Durojaiye, Biodun. « Barclays, HSBC, UBS, others 'fuel corruption in Nigeria.' » *CompassNewspaper.com.* 12 octobre 2010.

Monroe, Brian. « OCC, Fed Penalize HSBC USA for 'Systemic' Problems. » *Moneylaundering.com*. 7 octobre 2010.

Wolf, Brett. « Federal regulators order HSBC Bank of USA to bolster its AML compliance program. » *Complinet*. 7 octobre 2010.

10 « Vatican sets up finance watchdog. » *Belfast Telegraph*. 30 décembre 2010.

« Vatican sets up watchdog to combat money laundering. » *BBC News.* 30 décembre 2010.

Associated Press. « Vatican creates financial watchdog agency, issues money-laundering law. » Tiré de : *La Presse Canadienne*. 30 décembre 2010.

Totaro, Lorenzo. « Pope Benedict commits Vatican to upholding European money-laundering laws. » *Bloomberg.* 30 décembre 2010.

11. « Ghana to be blacklisted over money laundering. » *Peace FM Online*. 1 octobre 2010.

« Qatar makes significant progress in strengthening its framework. » *Zawya*. 25 octobre 2010.

Monroe, Brian. « FATF adds seven to list of countries with poor AML controls. » *Moneylaundering.com.* 22 octobre 2010.

Seleanu, Daniel. « FATF removes Qatar from strategic deficiencies list. » *Complinet*. 24 octobre 2010.

Vagen, Trond. « Concerns remain over Asian countries on FATF watch list. » *Complinet*. 22 novembre 2010.

12. « Afghanistan No.2 in corruption list, receives most Canadian foreign aid. » *La Presse Canadienne*. 26 octobre 2010.

Groupe d'Action financière. *Corruption*. Paris: 2010, Consulté en ligne.

CANAFE. *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes : juillet à septembre 2010.* Gouvernement du Canada. Consulté en ligne.

Reuters. « Russia slides down global corruption league. » Tiré de : *Complinet.* 26 octobre 2010.

13. Gazette du Canada. *Règlement modifiant le Règlement établissant une liste d'entités*. Édition spéciale Vol. 144, No.5.Ottawa, 23 décembre 2010.

Sécurité publique du Canada. « Le gouvernement du Canada inscrit Al-Qaïda dans la péninsule d'Arabie à la liste des entités terroristes. » Gouvernement du Canada. 23 décembre 2010.

14. Kouri, Jim. « Afghan narcotics traffickers added to Global Terrorists list. » *Examiner.com*. 6 novembre 2010.

Wolf, Brett. « OFAC targets Taliban-linked drug traffickers. » *Complinet*. 27 octobre 2010.

15. « Al-Qaeda 'planned poison plot.' » *Al Jazeera.net*. 4 décembre 2010.

Al Sharif, Asma. « Al Qaeda planned to kill Saudis with poisoned gifts. » *Reuters*. 4 décembre 2010.

Leassing, Ulf. « Saudi Arabia arrests 149 suspected of Qaeda links. » *Reuters*. 26 novembre 2010.

Laessing, Ulf. « Dozens of would-be al-Qaeda terrorists captured: Saudis. » *Ottawa Citizen*. 7 décembre 2010.

16. Shane, Scott. « Al-Qaida's new strategy: Low-cost terror attacks. » *The National Post.* 22 novembre 2010.

17. Global Press Service. « British banks hide identities of Iranians to evade anti-terrorism sanctions. » Tiré de : *Complinet*. 17 octobre 2010.

Pelofsky, Jeremy and James Vicini. « Judge calls Barclays settlement sweetheart deal. » *Reuters*. 17 août 2010

18. « US accuse 3 men with conspiring to aid Somali terrorist group through money transfers. » *La Presse Canadienne.* 3 décembre 2010.

Wolf, Brett. « Somali national in St. Louis and accomplices allegedly funneled money to terrorist at home. » *Complinet.* 4 novembre 2010.

19. « ATMs new gateways for terror funding and money laundering. » *Indian Express.com.* 5 décembre 2010.

« ATMs new gateways for terror funding and money laundering. » *The Economic Times*. 10 décembre 2010.

20. Macleod, Ian. « Khawaja sentence doubled as court gets tough on terror. » *Ottawa Citizen*. 18 décembre 2010.

Makin, Kirk and Justice Reporter. « Ontario court sends tough message on terrorism. » *The Globe and Mail*. 17 décembre 2010.

Tyler, Tracey. « Appeal court hikes sentences for terror convictions. » *The Toronto Star*. 17 décembre 2010.

21. « Stop the funding of terrorists. » *The Record*. 12 décembre 2010.

CANAFE. *Regard sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes : avril à juin 2010.* Gouvernement du Canada. Consulté en ligne.

Global Press Service. « Saudi Arabia largest funder of Islamist militant groups, suggests secret papers. » Tiré de : *Complinet*. 6 décembre 2010.

Manroe, Brian. « Massive Whistleblower Leak Required Reading for Banks. » *Moneylaundering.com*. 29 novembre 2010.

Seleanu, Daniel. « UAE is hub for terror finance activities, according to leaked US diplomatic cables. » *Complinet*. 7 décembre 2010.

22. Adams, Colby. « Potential Sanctions Changes for Sudan, Myanmar Would Unfold Slowly. » *Moneylaundering.com*. 19 novembre 2010.

Global Press Service. « US offer Sudan way of terror list by 2011. » Tiré de : *Complinet.* 8 novembre 2010.